Angelique Charpoutier, son épouse, ne et domicilie de l'onanger (discèse de Soutiers), dune part, et à l'entre Coindreau, fille majoure de Joseph Coindreau fed de feue Jeanne Delhumeau, safiremière épouse, née et de feue Jeanne Delhumeau, safiremière épouse, née en cette paroife, et domiciliée en la paroife de Meron, en cette paroife, et domiciliée en la paroife de Meron, d'autre part, en présence de l'ierre Sitten et Augustin d'autre part, en présence de l'ierre Souten et Augustin oure! icilie! ined Delhumoan, onclos del'opouso, et de jacque Carault et Jourcilie ! Colostin Cacault, consins dellepany, qui out signe! C" Cowards & D. Mumeau horny, avec Nous. delare! Caeault Coindreay Burney Eugene Coindreau jean quist planelier to Cure Styrieds. bure' 16. Van mit huit cent soisoute - trois, le vingt denvieux jour de mois de Sontanbre, Nous Cure, sanfsigne, las formalitais Augustine Fluncau. civiles observées et les bans canoniquement justisés, sans opposition juridique, avois douve la beindiction mystiale eldee a' Alexandre Neau, cultivateur, Lils majeur defen Joseph Nean et de Jeanne Roger, son épouse, ne et dobujeilie! en cette paroific dime part; età Augustine Fluncan, ne). Fills majeure de Jean Filmean et de Jeanne Blin, Son B Spout, nee à Maint-Cyr-en-bourg, et donnéclisé en cette paroife et actuellement en celle de Saix/diocése de Poitiers), dante part; empréseure de joseph Gousin, Louis Lalleron, Prosper François et Louis Barriere len onele, consins et beau-frère de l'épouse; les deux derniern ont signe avec voir flaultie le Cure d'épirals. Trosper François Bavière Louis. Augurancharles Van Hieme 32